

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre, *cher Manuel,*

Jeudi 26 mai, les ouvriers d'Etat organisent une journée d'action de grève et de manifestation dans plusieurs grandes villes de France. Ils entendent ainsi protester contre la disparition programmée de leurs missions depuis la mise en œuvre du moratoire sur le recrutement d'ouvriers d'Etat.

A votre demande, l'an passé, une réflexion a été lancée au ministère de la Fonction publique en collaboration avec les ministères employant des ouvriers d'Etat. Les discussions ont porté sur l'identification des besoins des ministères et l'analyse d'un éventuel nouveau statut pour répondre à ses besoins. Les syndicats réclament de leur côté depuis de longs mois la tenue d'une table ronde réunissant les ministères concernés, les employeurs et les organisations syndicales représentatives, afin de débattre du périmètre des missions des ouvriers d'Etat et de l'avenir du Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

Nous partageons les craintes exprimées par les ouvriers d'Etat quant à l'avenir de leurs missions dans le contexte d'une baisse accélérée des effectifs.

Ces missions sont pourtant indispensables à la continuité du service public. Ainsi que le rappelait votre prédécesseur, Monsieur Jean-Marc Ayrault, ces missions ne peuvent être effectuées par des fonctionnaires sous le statut d'agents techniques, sauf à se heurter à de graves difficultés de recrutement, et ne peuvent être externalisées sans préjudice vers le secteur privé, le statut des ouvriers d'Etat offrant en effet de précieuses garanties à l'employeur en termes de fidélisation et de maintien du niveau de qualification des agents.

De fait, pour preuve de la pertinence du maintien du statut de ouvriers d'Etat, le Gouvernement n'applique pas intégralement le moratoire décidé en 2011, même si à raison d'un recrutement pour cinq départs, l'Etat semble vouloir mettre rapidement fin aux ouvriers d'Etat.

Pour notre part, nous ne nous résignons pas à cet immobilisme délétère. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous éclairer sur les intentions du gouvernement dans les prochains mois. Etes-vous prêts à autoriser de nouveau le recrutement d'ouvriers de l'Etat en 2016 au-delà de ceux prévus au ministère de la défense ? Etes-vous prêt à rencontrer personnellement les organisations syndicales représentatives pour faire avec elles le point sur l'avenir des missions des ouvriers d'Etat ?

Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

André Chassaigne

André CHASSAIGNE